

Membres	23
Présent(s)	17
Représenté(s)	3
Quorum	16

**SEANCE DU 10 MARS 2020**

Présents : Sous la présidence de Monsieur Philippe BIES, Président du Conseil d'administration, Madame Corine BARTIER, Madame Françoise BENOIT, Monsieur Yves BERNAUER, Monsieur Daniel BINTZ, Monsieur Antoine BREINING, Monsieur Luc GILLMANN, Madame Frédérique LINGELSER, Madame Geneviève MANKA, Monsieur Rémy OSSWALD, Monsieur Alphonse PIERRE, Monsieur Abdelkarim RAMDANE, Monsieur Claude RATZMANN, Madame Josiane REIBEL, Monsieur Jean-Emmanuel ROBERT, Monsieur Alexandre SCHNELL et Madame Lucette TISSERAND.

Excusés : Monsieur Syamak AGHA BABAEI (procuration à Monsieur Abdelkarim RAMDANE), Monsieur Mathieu CAHN, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Virginie JACOB (procuration à Monsieur Luc GILLMANN), Madame Martine JUNG, et Monsieur Abdallah LAAMRI (procuration à Monsieur Philippe BIES).

Assistaient en outre : Monsieur Jean-Bernard DAMBIER (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Madame Céline RAYNAUD (Directrice du Pôle Gestion Locative et Relation Client), Monsieur Julien MATTEI (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Viviane EHRHARDT (Directrice des Finances, de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion), Monsieur Jean-Marie RUMPLER (Directeur de la Maintenance et du Patrimoine), Monsieur Marc FRIEDRICH (Directeur des Ressources Humaines), Madame Evelyne BRONNER (Directrice du Développement et de l'Investissement), Monsieur Frédéric GIRARD (Représentant du personnel), Madame Brigitte OFFNER (DDT 67) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction).

Le Conseil d'administration,  
Vu le rapport du Directeur général  
Délibère :

**CA/2020/002 : Programmation : Bilan des réalisations 2019 et prévisions 2020.**

Il est décidé :

1. De prendre acte de la communication du bilan de l'année 2019 concernant les réalisations et la programmation de financement, ainsi que des prévisions de réception pour l'année 2020.
2. D'approuver la programmation prévisionnelle de l'année 2020 (dépôts de dossiers de financement), dans le cadre des objectifs que poursuit Ophéa au titre du renouvellement urbain, de l'offre nouvelle et de la réhabilitation et résidentialisation de son patrimoine.

3. D'autoriser qu'il soit entrepris de modifier cette programmation en fonction des besoins et des opportunités qui se présenteront en cours d'année.
4. Monsieur le Directeur général est autorisé à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,  
Jean-Bernard DAMBIER  
Pour extrait conforme